

## **BTS responsable de l'hébergement à référentiel commun européen**

### **Formations Hôtellerie Tourisme**

Posté par: formations-concours

Publiée le : 13/11/2008 10:08:19

**Ce nouveau BTS réunit neuf pays européens partenaires.**

**Le titulaire de ce BTS doit gérer les services d'hébergement de l'établissement de manière harmonieuse et efficace en respectant les normes, la politique et les procédures en usage dans cet établissement. Ce métier peut s'exercer en hôtel, centre d'accueil, camping...**

#### **Avec quel bac ?**

Ce BTS est accessible aux titulaires d'un bac pro hôtellerie ou inscrit en second cycle d'hôtellerie. Pour les autres, la classe de mise à niveau est indispensable. **Formation**

Organisation et techniques de la réception en deux langues étrangères, organisation et techniques des étages, mercatique et techniques de commercialisation, droit appliqué à l'hébergement, anglais, langue vivante étrangère européenne 2, gestion et techniques des ressources humaines, organisation et gestion administrative et comptable, communication professionnelle en langue nationale.

*Facultatif* : module régional, langue vivante étrangère 3. **Débouchés**

Ce professionnel sera apte à exercer son métier partout en Europe.